



**ASSEMBLEE GENERALE 2018
du 20 janvier 2019**

COMPTE RENDU N° 011

En présence de :

Cécile GRENIER (présidente)
François RAGOT (trésorier)
Martine VÉNUAT (secrétaire)
Aymeric GIVORD (vice-président)
Danièle GRENIER (trésorière adjointe)
Christine DIES (membre)

Etait excusée : Christine PÉNET qui a donné pouvoir à Danièle GRENIER

Ont donné pouvoir :

Guy CHARBONNIER	à Cécile GRENIER
Marie-Chantal CROS	à Danièle GRENIER
Claude DEMURGET	à Danièle GRENIER
Jean-Louis DEMURGET	à Danièle GRENIER
Stéphane DIES	à Cécile GRENIER
Marie-Elisabeth GIVORD	à Aymeric GIVORD
Pierre GIVORD	à Aymeric GIVORD
Shakira GIVORD	à Aymeric GIVORD
Françoise GRAMMONT	à Danièle GRENIER
Dominique LAFARGE	à Danièle GRENIER
Véronique MOUREAU	à Cécile GRENIER
Patrick PÉNET	à Danièle GRENIER
Christiane SAVEY	à Danièle GRENIER

* * *

La séance ouvre à 10 heures 40

La présidente souhaite la bienvenue aux participants.

La feuille de présence circule pour signature.

1. **ADOPTION DU COMPTE RENDU 2017**

Aucun commentaire n'a été reçu ni formulé sur ce document.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. **RAPPORT MORAL 2018 PAR LA PRÉSIDENTE**

Les participants reçoivent une copie du rapport que la présidente lit.

Concernant la venue en France de Vénuste et son épouse des informations récentes sont fournies par Aymeric et Cécile, comme suit :

* Vénuste doit subir une opération courant février. Il est prévu qu'il se déplace en France en mars 2019 pour environ une semaine dans le cadre des événements liés à la période de commémoration du 25^{ième} anniversaire du génocide des tutsis.

* Cécile souhaiterait, qu'à cette occasion, il soit demandé à Vénuste les créneaux qu'il envisage pour venir à Paris avec son épouse, à la demande de RMM, afin de préparer le montage du projet « 300 citernes ».

* la discussion porte ensuite sur le prix des billets d'avion et le logement en fonction de la période choisie. Ce sujet sera développé au point 5.

Le rapport moral (joint au présent document, Annexe A) est adopté à l'unanimité.

3. **RAPPORT FINANCIER 2018 PAR LE TRÉSORIER**

Les participants reçoivent une copie du rapport financier établi par le trésorier qui précise que seul le compte de résultat global est joint. En effet, la première année d'utilisation du nouveau logiciel Basicompta (établi à l'origine pour des associations à caractère sportif) a montré quelques inadéquations avec la saisie des comptes de notre association.

François détaille le rapport financier et le compte de résultat global qui montre un déficit de 2312 € dû principalement à l'absence de subvention, à une baisse des dons et à l'amortissement des 100 premières citernes posées en 2016.

Le rapport financier et le compte de résultat global sont adoptés à l'unanimité.

En ce qui concerne le bilan il n'a pas été possible de l'établir à ce jour car les postes de « report à nouveau » et « stock de marchandises » n'ont pas été développés sur le logiciel « Basicompta ». Nous sommes en attente de l'intervention d'un technicien pour palier à cette impasse.

Il est convenu que lorsque le bilan sera disponible grâce au nouveau paramétrage du logiciel, alors ce bilan sera présenté en assemblée générale extraordinaire par voie électronique.

4. **RESOLUTIONS ADOPTÉES EN CA du 26 novembre 2017**

Ce document est présenté à titre indicatif à tous les membres et sympathisants de RMM afin qu'ils soient informés des discussions et décisions menées par le CA.

5. COMMENT ENVISAGER NOS ACTIONS EN 2019

La présidente rappelle qu'il lui sera impossible de se rendre au Rwanda cette année encore. Quant aux actions à financer et à mener elles tournent autour de trois pôles :

- 1 - la venue de Vénuste et de son épouse à Paris
- 2 - comment faire avancer le projet « 300 citernes » ?
- 3 - le suivi des parrainages des mamies

La discussion s'engage sur la venue de Vénuste et de sa « si grande importance » pour notre association. Cécile explique que lors de la pose des 100 citernes il y a eu beaucoup de pression autour des enquêtrices et de Vénuste qui assumaient sur place la sélection des bénéficiaires de citernes. Là-bas, les enjeux sont cruciaux. Cécile rappelle que le choix des bénéficiaires vient de France car l'argent dépend des bailleurs français. C'est le message que Vénuste a transmis sur le terrain et c'est grâce à cela que nos citernes restent en bon état, sans dégradation, sans syphonage, contrairement à d'autres. D'où l'importance de la préparation en amont du choix des lieux et des nouveaux bénéficiaires pour la prochaine campagne, lors du séjour de Vénuste en France. En réponse à la question de François, la présidente confirme que Vénuste attend le projet et souhaite qu'il se réalise.

Pour Cécile, qui a profité des très minces moments qu'elle a pu consacrer à RMM cette année pour réfléchir à la façon d'aborder le projet «300 citernes», il faudrait dans un premier temps répertorier toutes les entités susceptibles de supporter notre projet. Cela recouvre les sociétés, fondations, organismes qui ont trait à l'eau, mais aussi à l'environnement, à la santé, au développement, au lien social.

* Aymeric se propose de référencer les producteurs d'eau

* François les services des eaux

* Danièle et Martine, les fondations

et Cécile se propose de prendre contact avec « Marin d'eau douce » qui fait naviguer des petites embarcations électriques sur le canal de l'Ourcq.

Bien sûr toutes les bonnes volontés et / ou suggestions sont acceptées.

Dans un premier temps il est demandé à chacun d'aller sur le site de chaque entité pour voir si RMM est éligible à une demande de subvention.

La collecte des informations sera faite le 15 mars via gmail entre les membres du CA et les bonnes volontés qui veulent bien participer à cet inventaire.

Ensuite le choix des entités sera laissé à Cécile et Aymeric qui devraient pouvoir fournir une liste d'ici fin juin.

Pour répondre à une question de François quant au montant estimé pour l'installation de 300 citernes, Cécile et Aymeric avancent le chiffre de 300 000€.

Si tout le monde est d'accord sur la nécessité de la venue de Vénuste en France, il est proposé de prévoir un CA en sa présence, ouvert aux personnes désireuses de le rencontrer.

A l'unanimité, la réponse est OUI

Ensuite arrive la question du financement du déplacement de Vénuste et de son épouse en France. Cécile dit qu'elle va reprendre contact avec les « ambassadeurs de Pantin » qu'elle a accompagné au Rwanda en 2013 pour leur demander de récolter des fonds, eux qui ont été si bien accueillis par le couple.

Un budget prévisionnel pour le séjour de notre représentant est discuté et estimé à 4000 € (billet d'avion entre 800 et 2400 € selon la période + frais de séjour – l'hébergement sera gratuit). Les personnes qui voudraient se joindre à la collecte pour faire venir le couple en France sont les bienvenues. Elles seront invitées à la rencontre avec Vénuste et sa femme qui pourront répondre aux questions de façon plus personnelle.

6. ÉLECTION DES MEMBRES DU CA pour 2 ans,

Les postes suivants sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale 2018 pour 2ans :

SECRETAIRE	Martine VENUAT
TRÉSORIERE ADJOINTE	Danièle GRENIER

Le poste de secrétaire adjoint n'est toujours pas pourvu à ce jour.

7. PROJETS DE RMM POUR 2019

Ils concernent essentiellement le projet « 300 citernes » qui a longuement été débattu au point 5.

La question sur les nouvelles de nos « mamies » est posée. Cécile donne les dernières informations reçues récemment par l'intermédiaire de Vénuste.

« Les mamies vont comme elles vont si j'ose parler ainsi »

* Astérie semble tenir bon malgré son hypertension

* Bellancille est partie en maison de retraite pour personnes âgées isolées, rescapées du génocide avec des problèmes graves de santé, séquelles du génocide des Tutsi. Fidèle à sa nature elle a tout de suite été élue par les autres pensionnaires pour prononcer le discours de remerciement adressé à la présidente de l'association qui a créé ce lieu, présidente qui n'est autre que la femme du président de la République rwandaise !!! en résumé : « *elle va très bien avec une morale de bienheureuse* » (dixit Vénuste !)

* Léocadie... son état est plus préoccupant, « on s'attend à ce qu'elle s'éteigne dans pas trop longtemps Elle ne quitte plus son lit depuis des années, elle arrive encore à parler mais très faiblement, et ne reconnaît plus personne d'après Kathy, sa petite fille, avec qui elle vit. C'est pénible mais elle vient d'entrer dans sa 98ème année, et avec tout ce qu'a été sa vie...! »

* Domitille : « c'est comme d'habitude avec son diabète »

* Thérèse est toujours dans son fauteuil roulant ou dans son lit « mais elle positive. »

8. PROJET DE BUDGET & VOTE DE LA COTISATION 2019

Le projet de budget 2019 concernant la gestion courante de l'association et tel que présenté en annexe E est adopté à l'unanimité.

Le montant de la cotisation 2019 reste maintenu à 20 €

La Présidente remercie chaleureusement les présents, et tous ceux, en France et au Rwanda, qui ont participé à la vie de l'association RMM tout au long de cette année 2018.

La séance est levée à 12 h 50.

* * *